



RÉSUMÉ DU PLAN D'ENTREPRISE

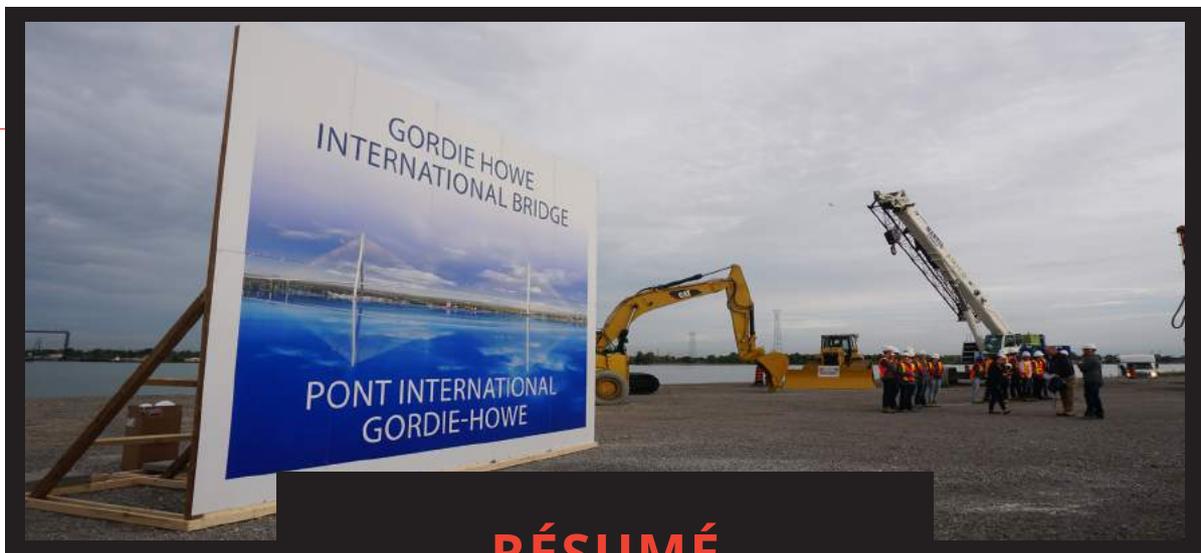
**POUR LA PÉRIODE DE
PLANIFICATION
2019-2020 à 2023-2024
(APWD)**

Bâtir les Fondations



TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	4
1. APERÇU	5
1.1 Mandat	5
1.2 Principales autorités	5
1.3 Énoncés de vision et de mission	5
1.4 Valeurs de l'APWD	5
1.5 Principales activités et principaux programmes	6
1.6 Rapport annuel de l'APWD	6
2. CONTEXTE OPÉRATIONNEL ACTUEL	6
2.1 Environnement interne	6
2.2 Environnement externe	7
2.3 Récapitulatif de l'exercice et principaux problèmes stratégiques relevés par l'APWD	7
2.4 Alignement avec les priorités du gouvernement	9
3. OBJECTIFS, ACTIVITÉS ET RÉSULTATS ESCOMPTÉS POUR 2019-2020 ET LA PÉRIODE DE PLANIFICATION	11
3.1 Exécution des plans de supervision, vérification de la satisfaction des obligations associées à l'accord du projet	11
3.2 Conception et construction du projet du pont international Gordie-Howe	11
3.3 Préparations du chantier	14
3.3.1 Acquisition de biens immobiliers aux États-Unis	14
3.3.2 Travaux préliminaires	14
3.3.3 Déplacement des services publics au Canada et aux États-Unis	15
3.4 Renforcement de la capacité organisationnelle et développement organisationnel continu pendant la phase de conception construction	15
3.5 Mobilisation des parties intéressées et positionnement externe pour l'exploitation	16
3.6 Planification de la transition de la construction à l'exploitation	17
4. RISQUES	17
5. APERÇU FINANCIER	17
6. ANNEXES	18
Annexe 1 – Structure d'entreprise et de gouvernance du projet	18
Annexe 2 – États financiers et budgets	20
Annexe 3 – Conformité aux exigences législatives et politiques	21
Annexe 4 – Priorités et orientation du gouvernement	23
NOUS JOINDRE	24



RÉSUMÉ

L'Autorité du pont Windsor-Détroit (l'APWD) est responsable de la conception, de la construction, de l'exploitation et de l'entretien du projet du pont international Gordie-Howe (ce qui comprend le point d'entrée canadien, le pont lui-même, le point d'entrée américain et l'échangeur du Michigan) qui reliera Windsor, en Ontario à Détroit, au Michigan. Le projet, une priorité pour le gouvernement du Canada, est un investissement essentiel pour l'économie canadienne et permettra d'accroître la capacité d'échange entre le Canada et les États-Unis en fournissant une solution de rechange et un lien direct entre deux autoroutes à Windsor-Détroit, le passage frontalier commercial le plus utilisé entre le Canada et les États-Unis.

Les deux principales initiatives de l'APWD pour l'exercice 2019-2020 sont le renforcement de la capacité organisationnelle et l'entretien de relations constructives et mutuellement avantageuses avec le partenaire du secteur privé (Bridging North America [BNA]) à l'aide d'un robuste régime de gouvernance du projet. Veiller à ce que ces fondations soient en place permettra de mieux positionner l'APWD afin qu'elle puisse s'acquitter de son mandat.

Les objectifs de l'APWD pour 2019-2020 et la période de planification comprennent notamment :

- l'exécution des plans de supervision, la vérification de la satisfaction des obligations associées à l'accord du projet;*
- la conception et la construction du projet du pont international Gordie-Howe;*
- la préparation du site (comprend, l'acquisition des biens immobiliers aux États-Unis, les travaux préliminaires au Canada et le déplacement des services publics au Canada et aux États-Unis);*
- le renforcement de la capacité organisationnelle et le développement organisationnel continu pendant la phase de conception-construction;*
- la mobilisation des parties intéressées et le positionnement externe pour la phase d'exploitation;*
- la planification de la transition de la construction à l'exploitation.*

À cette fin, l'APWD continuera de fournir une supervision stricte de la conception, de la construction et de la réalisation générale du projet du pont international Gordie-Howe. Cette supervision garantit la qualité, la réputation, la gestion des coûts, la santé et la sécurité et l'achèvement du projet selon les délais prescrits. Pour la durée de la période de planification, l'APWD se concentrera sur cette surveillance et veillera à un engagement fort des parties intéressées, au moment où la société commence à se préparer pour la période de l'exploitation. La préparation précoce en vue de l'exploitation contribuera également au succès à long terme du pont international Gordie-Howe.

1. APERÇU

1.1 MANDAT

Selon les modalités de ses lettres patentes et de l'Accord sur le passage, l'APWD est responsable de l'exécution des obligations de l'autorité en tant que partie à l'Accord sur le passage et de la construction et/ou de l'exploitation du pont international Gordie-Howe.

1.2 PRINCIPALES AUTORITÉS

L'APWD est une société d'État non mandataire constituée par voie de lettres patentes en vertu du paragraphe 29(1) de la Loi sur les ponts et tunnels internationaux. Il s'agit d'une société d'État non mandataire selon la partie 1 de l'annexe III, conformément à la partie X de la Loi sur la gestion des finances publiques (LGFP).

L'APWD rend des comptes au Parlement par l'entremise du ministre de l'Infrastructure et des Collectivités (le ministre). À titre de société d'État, l'APWD est assujettie au régime de gouvernance des sociétés d'État établi en vertu de la partie X de la LGFP, ainsi qu'à un ensemble d'autres lois applicables.

1.3 ÉNONCÉS DE VISION ET DE MISSION

La mission de l'APWD est de construire et/ou d'exploiter le pont international Gordie-Howe, seule ou avec une ou plusieurs autorités gouvernementales, et de le faire directement ou dans le cadre d'un ou de plusieurs accords en PPP avec un ou plusieurs concessionnaires du secteur privé dans le cadre d'un processus d'approvisionnement concurrentiel, comme cela est prévu à l'Accord sur le passage.

1.4 VALEURS DE L'APWD

Les valeurs de l'APWD sont alignées à notre principal mandat, à savoir la réalisation du projet du pont international Gordie-Howe et comprend le respect des personnes, l'excellence, la responsabilité et l'intégrité. Étant donné que notre énoncé de mission et les valeurs correspondantes ont été élaborés au début de la phase de démarrage de l'APWD, la société entreprendra un processus visant à évaluer et à harmoniser notre vision, notre mission et nos valeurs avec l'étape actuelle du projet et l'accent mis par l'organisation sur la supervision de la construction du projet.

1.5 PRINCIPALES ACTIVITÉS ET PRINCIPAUX PROGRAMMES

Les principales activités et le principal programme de l'APWD sont pris en compte dans le mandat et dans l'énoncé de mission : construire et/ou exploiter le pont international Gordie-Howe. Maintenant que la phase d'approvisionnement est terminée, l'APWD est responsable de la gestion du contrat avec le partenaire du secteur privé, BNA, et de la supervision des travaux connexes, conformément au modèle PPP :

- concevoir, construire, financer, exploiter et entretenir un nouveau pont à six voies, à haubans, entre Windsor (Ontario) et Détroit (Michigan);
- concevoir, construire et financer l'échangeur du Michigan, qui sera ensuite exploité et entretenu par le département des Transports du Michigan (MDOT);
- concevoir, construire, financer, exploiter et entretenir le point d'entrée américain, avec l'accord des organismes fédéraux compétents des États-Unis (la General Services Administration et la Customs and Border Protection);
- concevoir, construire, financer, exploiter et entretenir le point d'entrée canadien, avec l'accord de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) et de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA).

Dans le cadre des préparatifs pour commencer la construction du projet du pont international Gordie-Howe, l'APWD a lancé les travaux préliminaires sur le point d'entrée canadien, les travaux avancés sur le point d'entrée américain, le déplacement des services publics aux deux points d'entrée et l'acquisition des biens immobiliers aux États-Unis.

1.6 RAPPORT ANNUEL DE L'APWD

Pour de plus amples renseignements sur les activités de la société, le rapport annuel peut être consulté à l'adresse suivante : <https://www.gordiehoweinternationalbridge.com/fr/rapports-dentreprise>.

2. Contexte opérationnel actuel

Comme dans toute organisation, une large éventail de facteurs peuvent avoir une incidence sur la capacité d'exécuter le mandat avec succès. Des facteurs internes et externes peuvent influencer sur les décisions stratégiques ainsi que sur le soutien au projet et sur son avancement, et peuvent avoir une incidence importante sur la capacité de l'organisation à atteindre ses objectifs.

2.1 ENVIRONNEMENT INTERNE

L'APWD dispose (en février 2019) d'un effectif de 59 employés (afin de satisfaire aux besoins de la phase de conception-construction et aux exigences de l'accord du projet, l'APWD augmentera son effectif). Elle dispose également d'environ 40 entrepreneurs.

À mesure que l'APWD passait de la phase d'approvisionnement à la phase de conception-construction, les possibilités et les menaces liées à la réalisation du projet du pont international Gordie-Howe ont été évaluées. L'obtention de ressources suffisantes et la mise en œuvre de pratiques exemplaires en matière de gestion de projet constituent la plus grande menace et la plus grande occasion pour le projet.

2.2 ENVIRONNEMENT EXTERNE

En raison de la complexité du projet du pont international Gordie-Howe, ainsi que de la portée internationale du projet, plusieurs facteurs externes ont une influence sur la capacité de l'APWD à atteindre ses objectifs. Les possibilités et les menaces dans l'environnement externe comprennent, par exemple, la main-d'œuvre et les litiges liés au projet, respectivement.

2.3 RÉCAPITULATIF DE L'EXERCICE ET PRINCIPAUX PROBLÈMES STRATÉGIQUES RELEVÉS PAR L'APWD

Au cours du dernier exercice (2018-2019), l'APWD a atteint des jalons et des objectifs relatifs aux priorités suivantes :

- Achever le processus d'approvisionnement en PPP;
- Créer un système de gouvernance de la construction;
- Mobiliser les parties intéressées et approfondir la compréhension du macro-environnement;
- Mettre en œuvre les pratiques exemplaires apprises lors des exercices d'analyse comparative;
- Acquisition de propriétés aux États-Unis;
- Travaux préliminaires et déplacement des services publics au Canada;
- Effectuer le déplacement des services publics américains;
- Passer à la construction.

Achever le processus d'approvisionnement en PPP : La phase d'approvisionnement du projet du pont international Gordie-Howe a été achevée en 2018-2019; la clôture financière a été effectuée en septembre 2018. L'APWD a alors annoncé qu'un contrat à prix fixe d'une valeur de 5,7 milliards de dollars a été signé avec BNA pour concevoir, construire, financer, exploiter et entretenir le pont international Gordie-Howe. Cette annonce signifiait également que toutes les étapes contractuelles avaient été achevées.

Créer un cadre de gouvernance du projet : Un robuste cadre de projet a été élaboré, tenant compte de la supervision multifonctionnelle de tous les contrats et accords pour l'ensemble du projet du pont international Gordie-Howe. En mettant en œuvre cette structure de gouvernance, l'objectif de l'APWD est d'assurer la réalisation sécuritaire des travaux, selon les délais et le budget prescrits, tout en gérant les avantages et en atténuant les risques.

Un plan de gestion du projet contenant des processus de supervision a également été élaboré afin de s'assurer que BNA et l'APWD s'acquittent de leurs obligations en vertu de l'accord du projet.

Mobilisation des parties intéressées : En 2018-2019, l'APWD a continué de tirer profit d'une solide base de mobilisation et de communication avec les parties intéressées établie au cours des exercices précédents. L'approche de l'APWD est de portée internationale; elle a été conçue afin de fournir des renseignements et susciter la mobilisation et la rétroaction des résidents des collectivités locales, des entreprises locales et des parties intéressées des environs ayant des intérêts acquis dans le nouveau pont international et ses futurs utilisateurs.

Des activités de mobilisation et de communications à l'intention des parties intéressées, ayant pour objectif de favoriser l'adoption et l'appui, ont été lancées à l'appui du mandat de l'APWD pour faire en sorte que les parties intéressées aient accès à des renseignements exacts qui informeront leurs décisions et leurs opinions relatives au projet. Tous les auditoires comprennent que ce projet est le projet d'une vie et qu'il y a un appui pour un engagement à vaste échelle.

Pour faciliter le soutien, développer la confiance, gérer les attentes et communiquer les renseignements à partir de divers canaux, l'APWD a animé 86 réunions et offert 56 exposés à plus de 2 500 parties intéressées au Canada et aux États-Unis au cours des trois (3) premiers trimestres de l'exercice. De plus, l'APWD a participé à 17 événements animés par des tiers, allant de ceux ciblant la sensibilisation des jeunes à ceux axés sur l'environnement, l'infrastructure et un mode de vie sain. Ces événements ont étendu la portée à plus de 3 000 parties intéressées supplémentaires dans les deux pays.

Mettre en œuvre les pratiques exemplaires apprises lors des exercices d'analyse comparative : Alors que l'APWD passe de la phase d'approvisionnement à la phase de conception-construction, les leçons retenues des exercices d'analyse comparative seront mises en œuvre.

Les constatations de ces leçons à retenir aideront l'APWD à mieux élaborer les mécanismes qui doivent être en place afin d'assurer la réalisation réussie d'un projet de l'ampleur et de la complexité du projet du pont international Gordie-Howe.

Acquisition de propriétés aux États-Unis : Au 4 décembre 2018, le MDOT avait satisfait 98 % de ses cibles de possession pour 2018-2019 et 92 % de ses cibles pour l'état « prêt pour le projet ». La possession est définie comme le fait pour le MDOT d'être propriétaire de la propriété à la suite de l'achèvement d'activités de relocalisation commerciales et/ou résidentielles. L'état « prêt pour le projet » est défini comme une propriété en possession de MDOT pour laquelle les évaluations environnementales et la démolition dont elle a fait l'objet sont achevées et qui est prête à être louée à BNA pour la construction.

En 2018-2019, dans le cadre du processus d'acquisition des biens immobiliers, l'APWD, par l'entremise du MDOT et de ses conseillers, a terminé les évaluations environnementales du site en achevant les études préliminaires de chantier et les plans de diligence requise pour ces parcelles. L'APWD a également terminé l'assainissement environnemental et/ou la démolition, dans la mesure où cela était nécessaire, afin que les biens immobiliers puissent être prêts pour le projet et remis à BNA. De plus, en 2018-2019, toutes les études préliminaires de chantier ont été achevées et les démolitions d'édifices ont progressé.

Travaux préliminaires et déplacement des services publics au Canada : Les travaux préliminaires comprennent, en partie, la construction d'une nouvelle route d'accès périphérique autour du point d'entrée canadien afin d'offrir un lien municipal au réseau routier de la ville de Windsor et de fournir l'accès au point d'entrée pour les employés et l'entretien. Les services publics de cette zone seront réinstallés dans l'emprise de la nouvelle route à titre de composant de cette partie des travaux préliminaires. Les services publics comprennent Hydro One; ses lignes aériennes dans la zone de l'approche du pont au Canada seront installées sous terre. Un remblai préliminaire de l'esplanade est également en cours afin de permettre au tassement du sol de se produire avant la construction du projet principal, ce qui réduit les risques globaux du projet.

Effectuer le déplacement des services publics américains : Au sein du point d'entrée américain et de l'échangeur du Michigan, il y a d'importants services publics tiers qui doivent être déplacés afin de faciliter la construction principale.

L'APWD effectue ce travail par l'entremise du MDOT et des sociétés de services publics et a confirmé des dates d'achèvement conformes au calendrier de référence des services publics américains. Le déplacement des services publics américains a avancé en parallèle avec le projet d'incrustation de l'autoroute I-75 du MDOT à l'instar des services publics tiers (DTE, ITC et AT&T).

Construction : Après la sélection du promoteur préféré (BNA), un contrat de travaux préliminaires distinct a été signé le 5 juillet 2018 afin d'autoriser les travaux préliminaires au cours de l'été 2018. Cela a permis de commencer certaines activités de conception et de construction alors que l'accord du projet définitif et le financement étaient en cours d'achèvement. Ces travaux préliminaires comprenaient l'établissement des bureaux du projet; l'emplacement des relevés et des services publics; le début des activités de conception sur le pont principal; l'échangeur du Michigan et les points d'entrée; une étude sur place des travaux géotechniques; des arbres d'essai/techniques sur les fondations des piliers du pont principal; les travaux de revêtement des égouts au point d'entrée américain; et les travaux dans la chambre de jonction à l'aide d'un siphon le long de la voie de desserte vers le nord de l'autoroute I-75.



2.4 ALIGNEMENT AVEC LES PRIORITÉS DU GOUVERNEMENT

Comme annoncées dans le discours du Trône ouvrant la 42e session du Parlement, les priorités du gouvernement du Canada sont axées sur les éléments suivants :

- La croissance de la classe moyenne;
- Un gouvernement ouvert et transparent;
- Un environnement propre et une économie vigoureuse;
- La diversité à titre de force du Canada;
- La sécurité et les possibilités.

Plusieurs des activités de l'APWD appuient ces priorités, c'est-à-dire :

- Mobiliser et aider notre partenaire du secteur privé dans son engagement envers les réseaux de l'emploi, les syndicats et les associations professionnelles locaux afin de recruter les talents nécessaires à la réalisation du projet du pont international Gordie-Howe. BNA a rencontré les entreprises, les organisations et les syndicats locaux afin de discuter de possibilités de partenariat. Les représentants ont également rencontré les établissements d'enseignement afin de contribuer au développement de la prochaine génération de travailleurs spécialisés. BNA prévoit la création de 2 500 emplois directs, sur place, y compris les embauches directes, les sous-traitants et le personnel de soutien ainsi que d'importants avantages économiques qui s'étendent à l'ensemble de la région. (La croissance de la classe moyenne);
- Travailler en vue d'assurer la gouvernance ouverte et transparente du projet grâce à des mesures de divulgation proactive et à la conformité aux exigences législatives du projet du pont international Gordie-Howe. L'APWD publie activement des renseignements financiers et opérationnels sur le site Web de la société afin de se conformer à la disponibilité de l'information liée à la réalisation du projet du pont international Gordie-Howe ainsi qu'à la volonté de faire état de l'exploitation et de la conduite de la société. (Un gouvernement ouvert et transparent);
- Respecter toutes les exigences, en ce qui a trait aux travaux environnementaux, en matière de déclaration liées à la Loi concernant un pont destiné à favoriser le commerce pour le point d'entrée canadien. Des rapports de responsabilité environnementale sont également générés une fois par année, avec des mises à jour trimestrielles. Les études préliminaires de chantier du point d'entrée américain et de l'échangeur du Michigan ont été achevées et des plans de diligence requise ont été élaborés par l'entremise du MDOT. BNA élaborera et mettra à jour les plans de diligence requise pour la construction au fur et à mesure de sa progression. À titre d'organisation, l'APWD s'est également engagée à limiter son empreinte carbone. (Un environnement propre et une économie vigoureuse);
- Commencer à intégrer une vision de l'accessibilité ainsi que la prévention et l'élimination des obstacles pour les personnes handicapées. Les communications de l'APWD auprès du public au Canada respectent les lignes directrices comprises dans la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario. Toutes les communications avec le public aux États-Unis respectent les exigences liées à la Compétence limitée de l'anglais, selon le titre VI de la Civil Rights Act, et les exigences de l'Americans with Disabilities Act. En 2019-2020, l'APWD avait priorisé la planification de l'accessibilité dans le cadre de l'environnement bâti, de l'emploi et du service à la clientèle. En matière d'égalité entre les sexes et de diversité, les femmes représentent actuellement 46 % des employés de l'APWD. (La diversité à titre de force du Canada);
- Définir des objectifs en matière de diversité, fondés sur la démographie de la collectivité locale et celle de l'APWD, et mettre en œuvre une stratégie de recrutement appropriée pour progresser vers ces objectifs, de façon à s'assurer que la main-d'œuvre de l'APWD est un reflet de la collectivité au sein de laquelle elle opère. (La diversité à titre de force du Canada);

- Un élément important du projet consiste à s'assurer que le pont et les point d'entrée sont conçus pour respecter les normes de sécurité les plus strictes en matière de protection des infrastructures essentielles. L'APWD a élaboré plusieurs protocoles d'entente avec Services publics et approvisionnement Canada afin d'aider BNA à s'assurer que les questions relatives à la sécurité soient résolues rapidement.

Avec l'émergence des cybermenaces et des autres menaces liées à la technologie de l'information, l'APWD travaillera en vue d'établir des stratégies de sécurité de l'information, de protection de la vie privée et de protection des données afin d'atténuer ces problèmes.

L'APWD continuera également ses efforts de sensibilisation grâce à des relations avec les agences des gouvernements américains et canadiens, les agences de protection et de services frontaliers, les forces de l'ordre et la collectivité des premiers intervenants au Canada et aux États-Unis. Ainsi, elle s'assurera que tous ceux qui utilisent le nouveau pont international Gordie-Howe profitent d'une expérience client unique avec la tranquillité d'esprit associée à l'utilisation d'un pont sécuritaire et de pointe conçu avec une optique de résilience. (La sécurité et les possibilités).



3. OBJECTIFS, ACTIVITÉS ET RÉSULTATS ESCOMPTÉS POUR 2019-2020 ET LA PÉRIODE DE PLANIFICATION

Pour 2019-2020, la priorité absolue de l'APWD est l'établissement de la capacité organisationnelle pour s'acquitter de son mandat de faciliter la conception et la construction du projet du pont international Gordie-Howe. Ce qui suit comprend les objectifs, les activités et les résultats escomptés de l'APWD pour 2019-2020 et la période de planification :

- l'exécution des plans de supervision, la vérification de la satisfaction des obligations associées à l'accord du projet;
- la conception et la construction du projet du pont international Gordie-Howe;
- la préparation du site (comprend l'acquisition des biens immobiliers aux États-Unis, les travaux préliminaires et le déplacement des services publics au Canada et aux États-Unis);
- le renforcement de la capacité organisationnelle et le développement organisationnel continu pendant la phase de conception-construction;
- la mobilisation des parties intéressées et le positionnement externe pour l'exploitation;
- la planification de la transition de la construction à l'exploitation.

3.1 EXÉCUTION DES PLANS DE SUPERVISION, VÉRIFICATION DE LA SATISFACTION DES OBLIGATIONS ASSOCIÉES À L'ACCORD DU PROJET

Pour se conformer au cadre de gouvernance du projet de l'APWD, un plan de gestion du projet a été élaboré. Le plan de gestion du projet aidera à fournir une pleine supervision pour toutes les portées de travail liées au projet du pont international Gordie-Howe.

Le plan de gestion du projet aidera à s'assurer que BNA respecte ses obligations, conformément à l'accord du projet. Il comprend également un plan de vérification de la conformité à l'accord du projet.

3.2 CONCEPTION ET CONSTRUCTION DU PROJET DU PONT INTERNATIONAL GORDIE-HOWE

Lors de l'achèvement de l'approvisionnement du projet du pont international Gordie-Howe en octobre 2018, l'APWD et BNA ont célébré le début officiel de la construction du projet du pont international Gordie-Howe en compagnie du premier ministre du Canada, du ministre de l'Infrastructure et des Collectivités et de la gouverneure du Michigan.

En ce qui concerne la conception et la construction des quatre (4) composants du projet du pont international Gordie-Howe (le point d'entrée canadien, du pont et de ses approches, du point d'entrée américain et de l'échangeur du Michigan), on s'attend à ce que la construction soit entreprise conformément à un échéancier de 74 mois et que le pont soit ouvert à la circulation d'ici la fin de 2024. Pour un résumé de l'échéancier, veuillez consulter la figure ci-dessous :

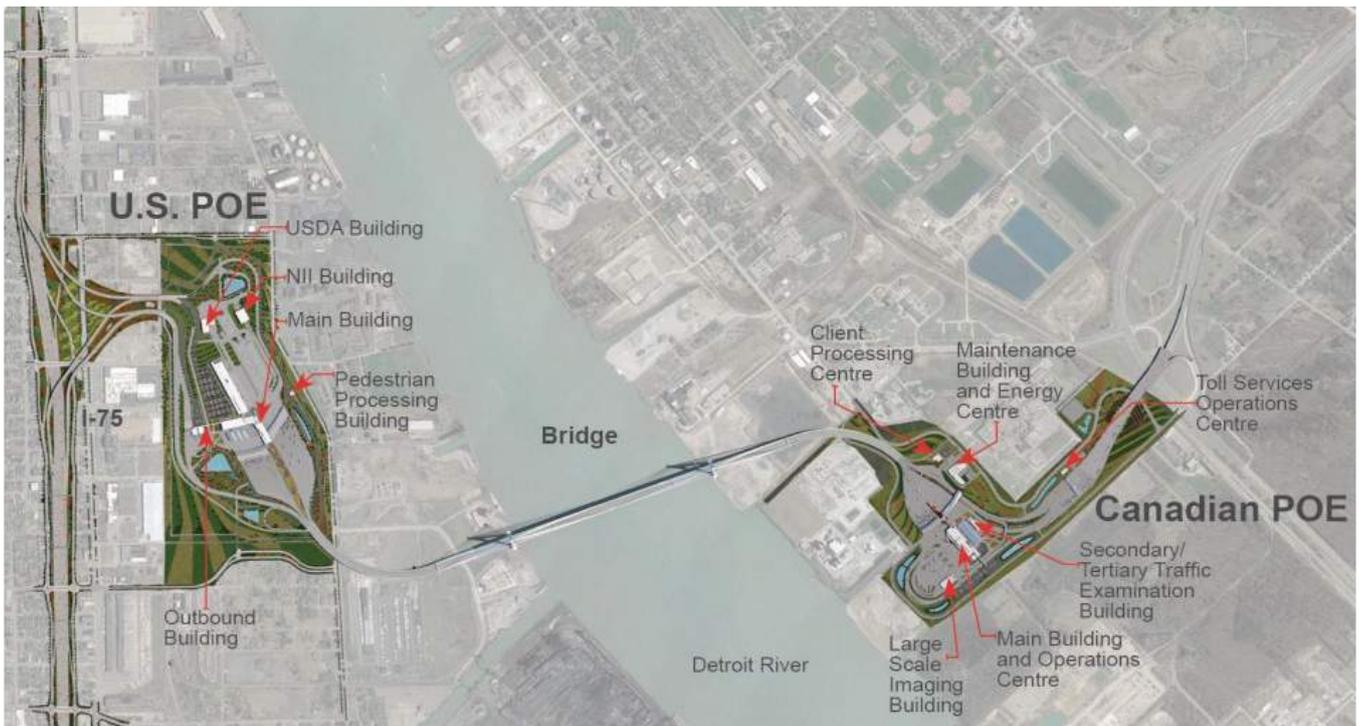
Figure 1 : Résumé de l'échéancier de la phase de conception-construction



* Durée estimative de la construction : 74 mois

Cette date se fonde sur les stades de construction établis par BNA en fonction de la portée des travaux des quatre (4) composants du pont international Gordie-Howe (le point d'entrée canadien, le pont, le point d'entrée américain et l'échangeur du Michigan), comme illustré ci-dessous.

Figure 2 : Composants du pont international Gordie-Howe



En 2019-2020, l'accent sera mis sur la conception détaillée et l'obtention de l'état « approuvé aux fins de construction » pour tous les principaux blocs de conception. Les activités de construction se rapporteront principalement à la fondation et aux sous-structures pour les ponts et à des activités de préparation du chantier pour les points d'entrée. Pour cet objectif, les progrès comprendront les suivants :

Tableau 1 : Progrès escomptés au cours de la période de planification pour les composants du pont international Gordie-Howe

Composant	Progrès escomptés
Point d'entrée canadien	<ul style="list-style-type: none"> • Le déplacement des lignes de transmission d'Hydro One sera achevé d'ici août 2019. • Le ministère des Transports de l'Ontario a commencé la construction du viaduc (connu sous le nom de pont B1) qui relie la promenade Rt. Hon. Herb Gray au point d'entrée canadien. L'achèvement est prévu en décembre 2019. • En 2019-2020, toutes les conceptions du site et des édifices seront terminées. • La préparation du site sera achevée en 2020 par BNA et la construction des édifices se déroulera de 2021 à 2023.
Pont	<ul style="list-style-type: none"> • La conception des fondations et des pylônes sera achevée au deuxième trimestre de 2019-2020; la construction de la fondation sera achevée d'ici la fin de 2019. La construction du pont principal sera entreprise entre 2020 et 2023. • La conception de l'approche du pont au Canada sera achevée, et la construction commencera en 2020 et le pont sera terminé à la fin de 2022. Cet élément est important pour pouvoir accéder au chantier du pont principal au cours des années suivantes. La conception de l'approche du pont aux États-Unis sera également achevée en 2019-2020, et la construction commencera en 2020 et se poursuivra jusqu'en 2023.
Point d'entrée des États-Unis	<ul style="list-style-type: none"> • En 2019-2020, toutes les conceptions du site et des édifices seront terminées. • Après l'élimination des routes et des remblais urbains et le placement d'un matériau granulaire pour le surchargement du chantier, la construction des édifices, des routes et des stationnements se déroulera de 2021 à 2023.
Échangeur du Michigan et de l'I-75	<ul style="list-style-type: none"> • En 2019-2020, BNA terminera la conception pour les travaux de l'Échangeur du Michigan. Les travaux de construction commenceront en 2019-2020 et seront achevés d'ici la mi-2023.

3.3 PRÉPARATIONS DU CHANTIER

L'APWD participe à des activités de préparation du chantier aux États-Unis et au Canada depuis 2015. Ces préparations sont composées d'acquisitions de biens immobiliers (dont la responsabilité revient au MDOT aux États-Unis), d'assainissement environnemental, de démolition, de déplacement des services publics, de construction de la route d'accès périphérique et de remblayage avancé.

Voici donc des renseignements sur les activités suivantes : acquisition des biens immobiliers aux États Unis, travaux préliminaires et déplacement des services publics au Canada et aux États-Unis.

3.3.1 ACQUISITION DE BIENS IMMOBILIERS AUX ÉTATS-UNIS

Dans le cadre du projet du pont international Gordie-Howe et en vertu de l'accord du projet, le MDOT fait l'acquisition des biens immobiliers nécessaires au Michigan afin de les transférer à BNA.

Pour 2019-2020, comme lors de l'exercice précédent (2018-2019), 636 parcelles américaines (960 biens immobiliers) étaient requises pour le projet du pont international Gordie-Howe. En décembre 2018, huit (8) parcelles n'avaient toujours pas été acquises et 53 parcelles n'ont pas encore atteint l'état « prêt pour le projet ».

En ce qui concerne les travaux environnementaux et de démolition, par l'entremise du MDOT, l'APWD a préparé plus de 90 % de l'empreinte du projet aux États-Unis pour la mise à disposition à BNA aux fins de construction. Cela comprend l'évaluation des conditions environnementales des terrains et la détermination des exigences en matière d'assainissement. Les travaux préparatoires comprennent également la démolition et l'élimination de tous les édifices, structures, chaussées et arbres et le nettoyage du chantier afin que les terrains soient prêts pour le projet avant leur mise à disposition à BNA.

3.3.2 TRAVAUX PRÉLIMINAIRES



Les travaux préliminaires sont composés des activités de construction entreprises par l'APWD avant de transférer les terrains du point d'entrée canadien à BNA. Ces activités comprennent la construction de la route d'accès périphérique (qui sera terminée d'ici décembre 2019), la réinstallation des services publics, le remblai et le terrassement et l'assainissement environnemental. L'avancement des travaux visait principalement à réduire les risques transférés à BNA (en plus des coûts connexes et des retards possibles) en lui fournissant des terrains inoccupés et libres de services publics sur le site canadien.

3.3.3 DÉPLACEMENT DES SERVICES PUBLICS AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS

Déplacement des services publics canadiens : Le déplacement des services publics au Canada comprend des travaux qui visent Hydro One, Union Gas, West Windsor Power et ENWIN Utilities Ltd.

Déplacement des services publics américains : Des services publics doivent également être déplacés pour faire place au point d'entrée américain et à l'échangeur du Michigan. Parmi les principales entreprises de services publics du côté du point d'entrée américain, notons le Detroit Water and Sewerage Department (DWSD), la Great Lakes Water Authority (GWLA), l'International Transmission Corporation (ITC) et DTE Energy.

DTE poursuivra ses réinstallations de lignes électriques et de gaz au point d'entrée américain et à l'échangeur du Michigan, conformément au calendrier de référence pour les services publics américains.

La réinstallation (souterraine) d'une ligne de haute tension par l'International Transmission Corporation continuera et sera achevée en 2019.

3.4 RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL CONTINU PENDANT LA PHASE DE CONCEPTION-CONSTRUCTION

L'APWD continue de reconnaître que ses ressources humaines représentent son atout le plus précieux. Avec la phase de conception-construction du projet du pont international Gordie-Howe en cours, la réussite de l'organisation dépendra grandement de son aptitude à générer de la capacité et de l'expertise, tout en conservant les ressources nécessaires pour réaliser le mandat du projet.





3.5 MOBILISATION DES PARTIES INTÉRESSÉES ET POSITIONNEMENT EXTERNE POUR L'EXPLOITATION

L'APWD a établi une base solide de vastes activités de sensibilisation et d'établissement de relations avec les principaux intervenants. Elle continuera de jouer un rôle de premier plan dans la prestation de l'ensemble de la mobilisation des intervenants et des communications externes pendant la phase de conception-construction du projet et BNA jouera un rôle de soutien. Parmi les priorités de cet objectif, mentionnons :

- Mener une stratégie globale de mobilisation des intervenants pendant la construction, conformément aux exigences de l'accord de projet, en vue d'entretenir et d'intensifier une communauté de parties intéressées favorables;
- Mener une stratégie de mobilisation communautaire globale durant la construction, conforme à l'accord du projet, qui démontre l'intégration de l'APWD au sein des communautés, sa réceptivité aux préoccupations et sa compréhension des priorités de la collectivité en ce qui a trait au projet;
- Fournir une stratégie de communication solide faisant preuve de transparence et établir un dialogue pendant la construction, conformément aux exigences de l'accord du projet;
- Surveiller la mise en œuvre d'un plan d'avantages communautaires en mettant l'accent sur les travailleurs et les entrepreneurs locaux et les priorités régionales définies;
- Entreprendre les travaux de planification associés à la consultation visant le tarif du péage et établir une stratégie de commercialisation ciblée afin de promouvoir l'utilisation du pont.

3.6 PLANIFICATION DE LA TRANSITION DE LA CONSTRUCTION À L'EXPLOITATION

Au cours de la période de planification, l'APWD commencera également à planifier sa transition de la phase de conception-construction à celle de l'exploitation.

D'autres aspects devront être étudiés en préparation de l'exploitation, notamment :

- **Modèle de gouvernance et d'interaction;**
- **Élaboration du mandat d'exploitation;**
- **Élaborer un plan de gestion du changement pour la phase d'exploitation.**

4. RISQUES

L'APWD considère que la gestion des risques doit être une responsabilité partagée au sein de l'organisation. C'est pourquoi les membres du conseil d'administration, de ses comités, le chef de la direction et tous les employés sont responsables de la gestion des risques au sein de leur domaine de responsabilité. Les politiques de gestion des risques assurent une approche cohérente, globale et à l'échelle de l'entreprise à l'égard de la gestion des risques qui est intégrée à la planification, à la prise de décisions et aux processus opérationnels.

L'APWD surveille et gère son profil de risque et assure le suivi des risques financiers et non financiers à l'aide du registre des risques du projet.

5. APERÇU FINANCIER

L'APWD est actuellement financée par des crédits et, jusqu'à ce que l'infrastructure soit établie et opérationnelle, elle n'a aucune autre source de revenus. L'achèvement en grande partie du projet du pont international Gordie-Howe et le lancement des activités à revenus sont prévus pour l'exercice 2024-2025.

Puisque l'APWD est passée de l'approvisionnement à la phase de conception et de construction au troisième trimestre de 2018-2019, certaines activités ont été reportées aux années à venir.

Le tableau suivant fournit un résumé des coûts d'exploitation et d'immobilisations de l'APWD pour 2019-2020 et la période de planification.

Tableau 2 : Sommaire des coûts d'exploitation et d'immobilisations

		SOMMAIRE DES COÛTS D'EXPLOITATION ET D'IMMOBILISATION				
Pour l'année se terminant le 31 mars (en milliers de dollars)	Prévisions actuelles (2018-2019)	Budget				
		2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
APWD (profil d'exploitation)	187 562	181 053	160 625	182 865	168 496	87 928
APWD (profil d'immobilisation)	251 021	648 954	554 291	705 043	629 168	231 612
Total	438 583	830 007	714 916	887 908	797 665	319 540

6. Annexes

ANNEXE 1 - STRUCTURE D'ENTREPRISE ET DE GOUVERNANCE DU PROJET

Conseil d'administration

Les lettres patentes constituant l'APWD prévoient un conseil d'administration (le conseil d'administration de l'APWD). Ne comptant aucun poste vacant actuel ou imminent, le conseil d'administration de l'APWD est composé de neuf (9) administrateurs, dont le président du conseil d'administration et le chef de la direction, notamment :

- *Dwight Duncan (président du conseil d'administration)*
- *Bryce Phillips (premier dirigeant de l'APWD)*
- *Karla Avis (administratrice)*
- *Marie Campagna (administratrice)*
- *Judi Cohen (administratrice)*
- *Shelly Cunningham (administratrice)*
- *André Juneau (administrateur)*
- *Rish Malhotra (administrateur)*
- *Michael J. Mueller (administrateur)*

Le conseil d'administration de l'APWD est responsable de la gérance et de la surveillance de la société. Le premier dirigeant doit rendre compte au conseil d'administration de l'APWD de la gestion des activités quotidiennes et du rendement de la société; il doit également appuyer le rôle de surveillance du conseil. Les membres du conseil d'administration ainsi que le premier dirigeant sont nommés par le gouverneur en conseil sur recommandation du ministre.

Cadre législatif

En vertu de la partie X de la LGFP, les tâches et les responsabilités du conseil d'administration de l'APWD consistent à établir les objectifs et l'orientation de la société, à assurer une saine gouvernance, à surveiller le rendement financier, à approuver les budgets et les états financiers, à approuver les politiques et les règles administratives et à veiller à ce que les risques soient cernés et gérés. Conformément à la LGFP, les membres du conseil d'administration de l'APWD sont tenus d'agir avec intégrité et de bonne foi, avec le soin, la diligence et la compétence d'une personne prudente et avisée. Ils doivent respecter les conditions établies dans les règles administratives de la société, notamment pour prévenir les conflits d'intérêts, et ils doivent se récuser du processus décisionnel en cas de questions constituant une situation potentielle de conflit d'intérêts.

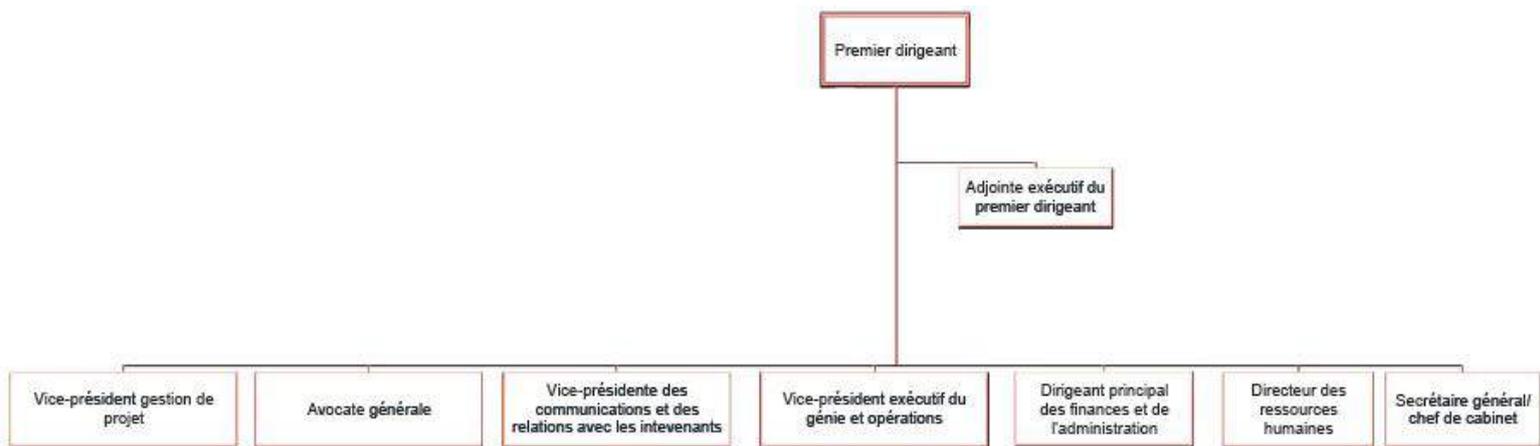
L'APWD a déployé des efforts pour jeter des bases solides en vue d'assurer une saine gouvernance de la société. Le conseil d'administration a mis sur pied un comité de vérification (comme l'exige l'article 148 de la LGFP), un comité de gouvernance et des ressources humaines, un comité des communications et de la sensibilisation et un comité de supervision du projet pour l'aider à s'acquitter de ses devoirs et de ses responsabilités.

Structure organisationnelle

Le premier dirigeant assure la supervision des opérations courantes de l'APWD en conformité avec les directives du conseil d'administration. Le premier dirigeant de l'APWD, Bryce Phillips, a été nommé à ce poste en juillet 2018.

L'équipe de direction, qui relève du premier dirigeant, est composée des postes suivants, comme indiqué dans la figure, ci-dessous.

Figure 3 : Équipe de la haute direction de l'APWD



Gouvernance du projet

En 2018-2019, l'APWD a élaboré un cadre de gouvernance ainsi que les politiques et les procédures connexes nécessaires pour gérer le projet du pont international Gordie-Howe et tous les aspects des travaux.

Comité des sous-ministres adjoints (SMA)

Dans le cadre du plan d'entreprise 2018-2019 modifié de l'APWD, et de l'approbation connexe de l'accord du projet, un comité des SMA a été créé pour fournir au gouvernement du Canada des avis ou des instructions sur les principaux enjeux du projet. Le comité des SMA vient appuyer et conseiller un comité des sous-ministres (SM) précédemment établi en ce qui a trait aux progrès et aux risques associés à la construction du projet du pont international Gordie-Howe. Dans le cadre des exigences relatives à la soumission de rapports, l'APWD fournit un rapport trimestriel au président du Conseil du Trésor. Ce rapport est également utilisé pour fournir des rapports aux comités de gouvernance des SMA et des SM.

ANNEXE 2 - ÉTATS FINANCIERS ET BUDGETS

Tableau 3 : Coûts d'exploitation et d'immobilisations de l'APWD (profil de trésorerie quinquennal)

L'Autorité du pont Windsor-Détroit
Profil de trésorerie quinquennal
en milliers de dollars

Coûts d'exploitation de l'APWD (en milliers de dollars canadiens)	Plan d'entreprise modifié pour 2018-2019	Estimations pour 2018-2019	Estimations pour 2019-2020	Estimations pour 2020-2021	Estimations pour 2021-2022	Estimations pour 2022-2023	Estimations pour 2023-2024
Salaires et coûts d'exploitation de l'APWD	27 593 \$	28 024 \$	16 007 \$	15 744 \$	15 859 \$	16 221 \$	16 850 \$
Biens immobiliers au Michigan	20 279 \$	20 279 \$	17 271 \$	12 958 \$	10 816 \$	1 744 \$	1 680 \$
Coûts du projet	115 389 \$	96 470 \$	38 806 \$	33 964 \$	27 766 \$	33 727 \$	18 486 \$
Total	163 260 \$	144 772 \$	72 084 \$	62 665 \$	54 440 \$	51 692 \$	37 016 \$

Coûts du projet d'investissement de l'APWD (en milliers de dollars canadiens)	Plan d'entreprise modifié pour 2018-2019	Estimations pour 2018-2019	Estimations pour 2019-2020	Estimations pour 2020-2021	Estimations pour 2021-2022	Estimations pour 2022-2023	Estimations pour 2023-2024
Biens immobiliers au Michigan	30 418 \$	30 418 \$	25 907 \$	19 437 \$	16 224 \$	2 616 \$	2 520 \$
Coûts du projet	117 745 \$	93 052 \$	55 085 \$	24 216 \$	18 968 \$	17 241 \$	1 714 \$
Total	148 163 \$	123 471 \$	80 991 \$	43 653 \$	35 192 \$	19 858 \$	4 234 \$

ANNEXE 3 - CONFORMITÉ AUX EXIGENCES LÉGISLATIVES ET POLITIQUES

L'APWD appuie et respecte les lois et les directives suivantes, qui ont des répercussions sur divers aspects de ses activités :

- **Lois sur l'accès à l'information et sur la protection des renseignements personnels** : Pour l'APWD, la conformité à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* est une partie essentielle de l'engagement de l'organisation en matière de transparence et de valeurs éthiques. L'APWD publie des rapports annuels en ligne concernant sa conformité à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* ainsi que des sommaires des demandes complétées.
- **Loi sur les conflits d'intérêts** : Le premier dirigeant et les administrateurs de l'APWD sont tenus de respecter la *Loi sur les conflits d'intérêts*. Il faut tenir compte du respect de cette loi lors de la prise de toute grande décision, et des occasions doivent être données pour déclarer un conflit d'intérêts et s'abstenir du processus décisionnel, s'il y a lieu.
- **Loi canadienne sur les droits de la personne** : Afin de favoriser une culture où tous les employés ont une chance égale, sans discrimination, l'APWD a mis en œuvre un code de déontologie, une politique et des normes relatives à la violence et au harcèlement au travail et a formé son personnel en ce sens. L'APWD continuera de développer sa culture ainsi que toute autre politique et procédure afin de s'assurer qu'elle satisfait aux normes énoncées dans la *Loi canadienne sur les droits de la personne*.
- **Loi sur l'équité en matière d'emploi** : Conformément aux priorités du gouvernement, l'APWD s'engage pleinement à atteindre l'égalité en milieu de travail et à promouvoir l'égalité des chances et le traitement équitable en matière d'emploi. Les stratégies et les pratiques de recrutement de l'APWD favorisent l'équité et assurent un processus équitable et transparent. En plus de fixer des objectifs en matière de diversité, l'APWD prévoit également mettre l'accent sur l'accessibilité pour les personnes handicapées et sur la mise en œuvre des normes nécessaires pour éliminer les obstacles empêchant les personnes handicapées de participer pleinement à tous les aspects du milieu de travail.
- **Loi sur les langues officielles et instruments de politique** : L'APWD est tenue de se conformer à la Loi sur les langues officielles. Elle rend donc disponible, en anglais et en français, le contenu de son site Web, les nouvelles publications et les autres documents destinés aux médias, les avis de construction, les bulletins d'information et les avis publics de réunions et d'événements.

Afin de répondre à des auditoires précis dans la région de Delray au Michigan, l'APWD fournit également des informations en espagnol ainsi qu'un interprète de langue espagnole lors des réunions publiques. De plus, à titre de société d'État inscrite à l'annexe III, l'APWD n'est pas tenue de respecter les exigences relatives au Programme de coordination de l'image de marque (p. ex. l'utilisation du mot-symbole « Canada », ou de la signature d'entreprise visuelle). Cependant, l'APWD a choisi de comprendre le mot-symbole « Canada » sur son site Web et dans son matériel de communication afin d'unifier la société et le gouvernement du Canada et d'aider le public à reconnaître l'APWD à titre de réalisatrice d'un programme subventionné par le fédéral.

- **Directive relative aux dépenses de voyage, d'accueil, de conférence et d'événement** : En juillet 2015, l'APWD a reçu une directive (P.C. 2015-1114) en vertu de l'article 89 de la Loi sur la gestion des finances publiques (LGFP), lui enjoignant d'aligner ses pratiques, ses lignes directrices et ses politiques de frais de déplacement, d'accueil, de conférences et d'événements avec les directives, les politiques et les instruments connexes du Conseil du Trésor à propos des frais de déplacement, d'accueil, de conférences et d'événements de manière à les rendre compatibles avec ses obligations juridiques, et de rendre compte de la mise en pratique de la directive dans son prochain plan d'entreprise. L'APWD a mis en application cette directive à compter du 7 août 2015.

-
- **Directive relative aux dépenses de voyage, d'accueil, de conférence et d'événement** : En juillet 2015, l'APWD a reçu une directive (P.C. 2015-1114) en vertu de l'article 89 de la Loi sur la gestion des finances publiques (LGFP), lui enjoignant d'aligner ses pratiques, ses lignes directrices et ses politiques de frais de déplacement, d'accueil, de conférences et d'événements avec les directives, les politiques et les instruments connexes du Conseil du Trésor à propos des frais de déplacement, d'accueil, de conférences et d'événements de manière à les rendre compatibles avec ses obligations juridiques, et de rendre compte de la mise en pratique de la directive dans son prochain plan d'entreprise. L'APWD a mis en application cette directive à compter du 7 août 2015.
 - **Directives relatives à la réforme du régime de retraite** : Conformément à la directive de conformité avec l'art. 89 de la LGFP, l'APWD a apporté une modification à son régime de retraite à cotisations déterminées à compter du 31 décembre 2017, pour l'aligner avec un ratio de contribution 50:50.

L'APWD appuie et respecte les lois suivantes :

- *La Loi concernant un pont destiné à favoriser le commerce*
- *Le Code canadien du travail*
- *La Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*
- *La Loi sur les ponts et tunnels internationaux*

ANNEXE 4 - PRIORITÉS ET ORIENTATION DU GOUVERNEMENT

Les priorités du gouvernement du Canada ont pour objectif la croissance de la classe moyenne; une gouvernance ouverte et transparente; un environnement propre et une économie robuste; la vigueur grâce à la diversité; et la sécurité et les possibilités.

L'APWD met en œuvre ces priorités, ainsi que celles décrites ci-dessous :

- **Transparence et ouverture du gouvernement :** L'APWD respecte les exigences en matière de transparence, de divulgation proactive et d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels. Cela comprend la publication des dépenses liées aux déplacements, à l'accueil et aux conférences des membres du conseil d'administration et des cadres supérieurs; la soumission de rapports annuels et l'animation d'assemblées publiques annuelles; l'offre de renseignements sur les fonctions, les programmes, les activités et les banques de renseignements connexes à titre d'institutions gouvernementales assujetties à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*; la réponse aux demandes reçues en vertu de ces lois et l'énumération de toutes les demandes qui ont reçu une réponse en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* sur le site Web de la société ainsi que sur le site Web du gouvernement du Canada.
- **Analyse comparative entre les sexes plus/Diversité et équité en matière d'emploi :** Bien que l'APWD n'ait pas encore fixé d'objectifs en matière de diversité, l'organisation dispose d'un effectif diversifié. L'APWD dispose de plusieurs catégories d'emploi y compris, sans s'y limiter, la diversité des sexes et la diversité linguistique, tant au niveau du personnel que du conseil d'administration. Les femmes sont représentées de manière très visible et équitable au sein du personnel de l'APWD, à savoir 46 % des équivalents temps plein. De plus, au sein de l'équipe de la haute direction (niveau de dirigeant et supérieur), 7 des 15 postes sont actuellement occupés par des femmes. L'APWD continuera de mettre l'accent sur cette priorité en définissant des objectifs en matière de diversité, selon la démographie de la collectivité locale et celle de l'APWD, et mettra en œuvre les stratégies nécessaires au maintien d'un effectif diversifié.
- **Enjeux autochtones :** L'APWD évalue et met à jour annuellement son plan exhaustif pour les Premières nations qui comprend des campagnes de sensibilisation annuelles auprès de huit Premières Nations désignées de l'Ontario et une approche plus directe avec la Première Nation de Walpole Island pour s'assurer que les engagements établis au cours de l'étude sur le passage frontalier international de la rivière Détroit sont satisfaits. Dans le cadre de ces engagements, les représentants de la Première nation de Walpole Island ont été invités à observer les travaux archéologiques menés sur le chantier du point d'entrée canadien. De plus, les représentants de la première nation de Walpole Island se réunissent une fois par trimestre avec l'APWD et siègent également au groupe de discussion sur l'environnement canadien trimestriel de l'APWD. L'APWD travaille également avec ses partenaires du secteur privé sur une stratégie de développement et de participation de la main-d'œuvre, l'une des deux composantes du plan d'avantages communautaires, afin d'inclure un volet dédié aux peuples autochtones canadiens. On cherche par ce volet des façons de mobiliser et d'employer des autochtones canadiens et de conclure des contrats avec leurs entreprises.
- **Développement durable et écologisation des opérations gouvernementales :** Pour le point d'entrée canadien, les rapports bimensuels se poursuivent, conformément à la *Loi concernant un pont destiné à favoriser le commerce*. Un rapport de responsabilité environnementale est généré une fois par année afin de consigner les responsabilités du Canada. Des mises à jour trimestrielles sont rédigées en cas de changement des conditions du site. Les étangs de gestion des eaux pluviales ont été créés et le nouveau collecteur d'eaux pluviales de la rue Broadway, qui représente le principal débouché à la rivière Détroit est achevé.

Les études préliminaires de chantier du point d'entrée américain et de l'échangeur du Michigan ont été achevées et des plans de diligence requise ont été élaborés par l'entremise du MDOT.

L'APWD s'est également engagée à limiter son empreinte carbone à titre de société et non seulement dans le cadre du projet du pont international Gordie-Howe. Par exemple, en 2018-2019, un programme de recyclage à l'échelle de l'entreprise a été lancé et des refroidisseurs d'eau ont également été installés pour décourager l'utilisation de matières plastiques.

NOUS JOINDRE

AIMER • SUIVRE • VISITER • ENGAGER

L'APWD mobilise le public et les parties intéressées durant le processus en vue de la construction du pont international Gordie-Howe. Il y a beaucoup de moyen d'être tenu au courant de ce qui se passe. Nous encourageons les échanges et nous ferons de notre mieux pour répondre à vos questions.



Le site Web de l'APWD

Notre site Web du projet, gordiehoweinternationalbridge.com/fr, est votre principale source de renseignements actuels sur les activités de construction, les nouvelles, le processus d'approvisionnement en PPP, les possibilités d'emploi et les rapports d'entreprise.



Demandes d'information du public

Vous avez des questions au sujet du projet? Vous pouvez nous les transmettre par message texte au moyen des médias sociaux, par téléphone au 519-946-3038 ou par courriel à info@wdbridge.com.



Inscrivez-vous à notre liste d'envoi

Inscrivez-vous à notre liste d'envoi électronique en consultant le wdbridge.com/fr et recevez des renseignements à jour dans votre boîte aux lettres.



Avis de construction

Rester au fait sur les activités de construction canadiennes et américaines grâce à nos avis de construction hebdomadaire publiés à gordiehoweinternationalbridge.com.



Nos bureaux

Le bureau public fournit un lieu où vous pouvez trouver de l'information, parler à un membre de l'équipe de l'APWD, poser des questions et formuler des commentaires. Nos bureaux sont situés au

100 Ouellette Ave. bureaux
400
Windsor, Ontario N9A 6T3
519-946-3038

7744 W Vernor Hwy.
Detroit, Michigan
48209
1-844-322-1773

3201 Sandwich St.
Windsor, Ontario
N9C 1A8
1-844-322-1773



@GordieHoweBrg



@GordieHoweBridge



@GordieHoweBrg



WDBA-APWD



YouTube.com/GordieHoweBridge



Bâtir les Fondations